

Newlife élargit son périmètre avec l'expert IT Consultime **cfi**

[Lire plus tard](#)

[Build-up](#)

[Partager](#)

[Commenter](#)

Publié le 8 sept. 2021 à 11:58 | Mis à jour le 8 sept. 2021 à 17:36

Newlife poursuit sa stratégie d'expansion sur le marché des services aux freelances. Après la reprise de Freeteam en début d'année, la participation de l'IDI et du groupe Chevrillon concrétise un nouveau build-up avec Consultime. Spécialiste des services IT, la cible répond aux besoins de grands groupes et d'ESN en les mettant en lien avec des freelances disposant des compétences recherchées. Visant un chiffre d'affaires de 50 M€ pour 2021, l'entreprise francilienne a connu une croissance de plus de 40 % en 2020. Son acquisition permet à Newlife, connu notamment pour ses prestations de portage salarial, d'élargir son offre de services destinées aux 3 millions de travailleurs indépendants français. Issu du rapprochement entre Freeland et d'Invisia en 2019, le groupe, prévoit un chiffre d'affaires pro forma de plus de 300 M€ cette année, soit une augmentation de près de 50 % par rapport à 2020. Son périmètre pourrait par ailleurs continuer de s'élargir, d'autres opportunités de croissance externe étant à l'étude.

C.B.

Conseils investisseurs : due diligence financière : Alvarez & Marsal (Donatien Chenu, Camille Peyre) ; **juridique :** Hogan Lovells (Stéphane Hutten, Arnaud Deparday, Laurent Ragot, Luc Bontoux) ; **financier :** Edmond de Rothschild Corporate Finance (Arnaud Petit, Julien Donarier, Mathilde Abensour) • **Conseil juridique cédant :** Agilys Avocats (Baptiste Bellone)

[Accéder à la fiche du deal](#)